

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

Numéro de permis

Date d'inspection

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

MIDINETTE INC	2015015	2015015				Le 13 mai 2021	
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone		
Halte de l'Étincelle					(506) 344-3022		
Adresse							
70 rue De L'Église Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N8							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Karine Basque			Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives				limite pour	Date d'attestation de la conformité		
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,		24(1	24(1)(b)(i) 04 juin 20		in 2021		
Commentaires : -Le dossier de l'enfant doit contenir l'information au complet.							
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.		24(1	I)(b)(ii)	04 ju	in 2021		
Commentaires : -L'information du médecin doit être complet au dossier de chaque enfant.							
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iii) les nom, adresse et numéros de téléphone au travail et à la maison de son parent ou de son tuteur,							
Commentaires : -Le dossier de l'enfant doit contenir l'information au complet.							
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitat l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, les (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au r personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfachercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s' de joindre le parent ou le tuteur,	tion de quels renferment : moins deux ant à venir le	24(1	I)(b)(iv)	04 ju	in 2021		
Commentaires : -On doit retrouver au dossier de chaque enfants l'information complète de 2 personnes à contacter en cas							

d'urgence. C'est 2 personnes doivent être 2 personnes autres que les parents ou tuteur.

Nom de l'exploitant

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	•	Date d'attestation de la conformité		
44 L'exploitant d'un établissement agréé s'assure qu'une trousse de premiers soins qui contient ce que prévoit le Règlement du Nouveau-Brunswick 2004-130 pris en vertu de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail pour une trousse de premiers soins autre que la trousse personnelle de premiers soins (type P) et qu'un téléphone sont accessibles : a) sur son lieu d'exploitation;	44(a)	04 juin 2021			
Commentaires : La trousse de premiers soins doit être régulièrement vérifiées et changées au besoins (vérifier date					
d'expiration). Voir Annexe 17 manuel d'exploitant pour la liste de vérification.					

Commentaires généraux

Ratio respecté lors de mon inspection.

L'administratrice a été avisée d'obtenir dès que possible avant l'expiration de ceux-ci une vérification du casier judiciaire valide, une DS valide au plus tard le 20 mai 2021. Celle-ci a également été avisé d'obtenir un RCR valide au plus tard le 30 mai 2021.

Les preuves des documents devront être envoyé dès la réception de ceux-ci au personnel de délivrance des permis.

Lors de mon inspection jeux libre et jeux extérieur pour les haltes scolaires.

original signé par Karine Basque		Le 13 mai 2021
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date	20 10 Mai 202 i
original signé par Katie-Alice Basque		Le 13 mai 2021
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	